

Stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel pour les enseignants du 1^{er} degré ETE 2021

Calendrier de dépôt et de traitement des candidatures

La campagne des inscriptions aux stages de perfectionnement linguistique, culturel pour l'année 2021-2022 **ouvrira le 19 octobre 2020**.

<http://www.ciep.fr/stages-perfectionnement-linguistique-pedagogique-culturel>

Inscription en ligne du **19 octobre 2020 au 17 janvier 2021** à minuit heure de Paris

A partir de cette date, les candidats ne pourront plus que visualiser leur dossier. Ils ne pourront plus ni s'inscrire, ni valider leur candidature.

Avant le 30 janvier 2021

Les formulaires, complétés par les candidats, seront signés par le directeur d'école, qui les transmettra à l'IEN en un seul exemplaire (original), même en cas de second vœu.

Pour le 11 février 2021 dernier délai

Le dossier de candidature sera ensuite transmis sous couvert de l'IEN (avis de l'IEN requis) et complet à la : DSDEN de Seine-et-Marne
DPE 1 - Bureau de la gestion des carrières

Le BOEN n° 30 du 23 juillet 2020

Echanges et actions de formation à l'étranger 2021-2022

Note de service du 19-6-2020 (NOR : MENC2015132N)

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39708

RAPPEL : Seules les candidatures des enseignants en exercice dans un établissement public sont recevables.

Informations complémentaires :

Un candidat ne peut bénéficier d'un stage que tous les 3 ans.

En cas de désistement, adresser un courriel à l'adresse suivante : stages-linguistiques@ciep.fr copie à ce.77dpe@ac-creteil.fr

Dans le cas où vous souhaiteriez obtenir plus de renseignements concernant ce dossier, je vous invite à prendre contact avec Mesdames MANCEL Marie-Gabrielle au 01.64.41.26.92 ou MARTIN Marilyne au 01.80.39.60.75.